

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 mars 2013

## SÉCURISATION DE L'EMPLOI - (N° 847)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 3046

présenté par

M. Poisson, M. Meunier, M. Tian, M. Cherpion, Mme Dalloz et Mme Guégot

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 1, substituer à la date :

« juin 2013 »

la date :

« janvier 2014 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les délais de navette parlementaire et de promulgation de la loi ne laissent pas le temps aux organisations concernées d'appliquer cet alinéa.